

# Circulaire n°7 du 19 février 2016

Aux : Présidents de Ligues pour transmission aux Clubs  
Présidents de Comités

De : Jean-Marie BELLICINI  
Doris SPIRA

Copie : Comité Directeur  
Ghani YALOUZ  
Julien MAURIAT

## OBJET : Adhésion collective au Conseil Social du Mouvement Sportif (CoSMoS)

Chers amis,

Afin d'accompagner la professionnalisation des clubs, **la FFA a décidé de renouveler pour 2016, le système de l'adhésion collective au CoSMoS garantissant ainsi un tarif préférentiel à l'ensemble de ses clubs.**

**A noter que cette année tous les clubs, employeurs ou non-employeurs, peuvent adhérer au CoSMoS.**

**Adhérer au CoSMoS** et vous serez :

- **Conseillé** par des juristes à votre écoute par téléphone et par mail,
- **Accompagné** via des outils actualisés en ligne (modèles de contrat de travail, fiches pratiques...),
- **Informé** via la newsletter d'actualités et des alertes infos,
- **Formé** via des sessions de formation à un tarif préférentiel,
- **Représenté** dans toutes les négociations de la branche sport.

**Pour rappel, le système de l'adhésion collective propose la grille tarifaire ci-dessous :**

Type d'adhésion	Adhésion collective « clubs »	Adhésion individuelle
Jusqu'à 7 salariés ETP* du club	50 €/an	100€/an
Plus de 7 à 20 ETP*	100 €/an	200€/an
Plus de 20 à 50 ETP*	175 €/an	350€/an
Plus de 50 à 500 ETP*	600 €/an	1 200€/an
Plus de 500 ETP*	1650 €/an	3 300€/an

*\*La règle de calcul du nombre de salariés "Equivalents Temps Plein" doit se faire comme suit : un organisme qui emploie 3 salariés à temps plein, 1 salarié à mi-temps et 1 salarié à quart temps emploie en réalité  $3 + 0,50 + 0,25 = 3,75$  salariés ETP.*

Pour bénéficier de cette offre, cliquez sur le lien suivant :

<http://www.cosmos.asso.fr/adherer/1227>

**NB : Pour les clubs non-employeurs, l'adhésion devra s'effectuer par le bulletin papier annexé à cette circulaire.**

Il convient de préciser que dans le cadre de cette adhésion collective, **le club mandate la FFA pour le représenter au sein du CoSMoS et prendre part, en son nom (y compris pour voter), à l'ensemble de ses travaux et instances. Le club conserve la possibilité d'assister à l'AG du CoSMoS.**

**De plus, la saisine du service juridique du CoSMoS s'effectuera de la manière suivante :**

- **La FFA pourra répondre en direct aux questions de 1<sup>er</sup> niveau en matière de droit social et d'application de la Convention collective** par l'intermédiaire du Coordinateur des dispositifs emplois.
- **Le CoSMoS prendra le relai pour les demandes plus complexes** (relecture contrat de travail, conseil juridique sur une procédure de licenciement...etc.).

Depuis sa création en 1997, le CoSMoS a toujours été le lieu de rassemblement le plus large des employeurs du sport : plus le CoSMoS réunira un nombre important d'adhérents, mieux il sera en capacité de défendre les intérêts de l'Athlétisme.

**Pour plus d'informations à ce sujet, vous pouvez contacter Emmanuel BRISSET, Coordinateur des dispositifs emploi à la FFA par téléphone (01 53 80 70 55) ou par courriel ([emmanuel.brisset@athle.fr](mailto:emmanuel.brisset@athle.fr)).**

Avec nos cordiales amitiés sportives.

Jean-Marie BELLICINI

Secrétaire Général

Doris SPIRA

Vice-Présidente Chargée des clubs



## BULLETIN D'ADHÉSION COLLECTIVE (club d'une fédération sportive)

Nom de votre fédération sportive :

.....

Nom de votre structure :

.....

■ Adresse postale de votre structure :

.....

Code postal : / / / / / / /

Ville : .....

■ Tél : .....

Fax : .....

### Interlocuteurs

■ Nom, prénom du représentant légal de votre structure :

.....

■ Nom, prénom de l'interlocuteur CoSMoS désigné au sein de votre structure :

..... Fonction : .....

■ Portable : .....

■ Adresse email en majuscule (obligatoire) :

...../.....@...../.....

### Votre structure

Forme juridique :

Association loi 1901

Société

Autre, à préciser : .....

Type de structure :

Clubs omnisports

Club unisport

EURL

SA

SARL

SAS

SASU

Autre, à préciser : .....

N°SIRET : /



conseil social  
du mouvement sportif

**BULLETIN D'ADHÉSION COLLECTIVE**  
**(club d'une fédération)**

**Indiquez dans quel domaine votre structure exerce son activité principale (selon le code NAF) :**

- Gestion d'installations sportives - 9311Z
- Activités de clubs de sports - 9312Z
- Activités des centres de culture physique - 9313Z
- Autres activités liées au sport - 9319Z
- Autres activités récréatives et de loisirs - 9329Z
- Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs - 8551Z
- Autre, à préciser : .....

**Activité**

→ Nombre de salariés personnes physiques (au 31/12 de l'année précédente, selon DADS S80.G01.00.004.001) : .....

→ Nombre de salariés « Équivalents Temps Plein » : .....

*Calculer l'effectif ETP*

*La règle de calcul du nombre de salariés doit se faire comme suit : un organisme qui emploie 3 salariés à temps plein, 1 salarié à mi-temps et 1 salarié à quart-temps emploie en réalité  $3 + 0,50 + 0,25 = 3,75$  salariés « Équivalents Temps Plein ».*

→ Masse salariale brute annuelle (selon DADS S40.G28.05.029.001) : .....

→ Budget annuel ou chiffre d'affaires annuel : .....

**N.B. : Les informations demandées sont indispensables à l'établissement de la représentativité patronale du CoSMoS au niveau de la branche.**

**Montants des cotisations, en fonction du nombre de salariés « Équivalents Temps Plein », réduits de 50% par rapport à l'adhésion individuelle standard :**

→ jusqu'à 7 salariés ETP :	50 €/an
→ plus de 7 à 20 :	100 €/an
→ plus de 20 à 50 :	175 €/an
→ plus de 50 à 500 :	600 €/an
→ plus de 500 :	1 650 €/an

Je, soussigné(e) .....

Représentant légal de .....

- demande l'adhésion de ma structure comme membre actif du CoSMoS.
- déclare avoir pris connaissance des statuts du CoSMoS et en accepter les termes.
- joins, en règlement de ma cotisation, un chèque libellé à l'ordre du CoSMoS de ..... €.
- mandate ma fédération sportive pour me représenter au sein du CoSMoS et prendre part, en mon nom, y compris pour voter, à l'ensemble de ses travaux et instances.

Votre adhésion sera valable à compter de la validation de votre demande par le CoSMoS et jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

Bulletin original à renvoyer par courrier au :

Date et signature :

**CoSMoS**

1, avenue Pierre de Coubertin  
75640 Paris Cedex 13

*Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au CoSMoS : [secretariat@cosmos.asso.fr](mailto:secretariat@cosmos.asso.fr)*

